

Culture

L'année 2019 a été marquée par le lancement d'une étude de pré faisabilité visant à l'élaboration d'un projet régional de développement des industries culturelles et créatives (ICC) en Indianocéanie, financée par l'Agence Française de Développement (AFD). La COI a également poursuivi ses activités en faveur de la conservation du patrimoine de nos îles, en partenariat notamment avec l'Iconothèque historique de l'océan Indien (IHOI), et avec l'Aventure du Sucre à Maurice sur la thématique de notre écosystème marin. Le Prix Indianocéanie 2019 a également été lancé le 17 avril 2019.

Conformément à la décision 14 du 33^{ème} Conseil des ministres, le Secrétariat général a appuyé l'IHOI pour la construction d'un partenariat avec la Chambre d'agriculture de Maurice, concernant notamment l'histoire de la canne à sucre en images. C'est ainsi qu'une convention a été signée le 6 mai 2019 entre le Département de La Réunion et la Chambre d'agriculture de Maurice, visant à sauvegarder et promouvoir l'histoire de l'industrie cannière au XX^{ème} siècle à Maurice.

De même, grâce au soutien de la COI, une convention a été signée le 30 août 2019 entre le Conseil départemental de La Réunion et les héritiers du peintre mauricien Hervé Masson -après la convention signée en 2018 avec les héritiers de Serge Constantin-, l'année 2019 ayant fait l'objet de plusieurs expositions à Maurice célébrant le centenaire d'Hervé Masson.

Le 21 juin 2019, s'est ouverte, pour une année à l'Aventure du Sucre à Maurice, l'exposition temporaire 'REFRACTION – Ocean State Citizens' avec l'artiste Joshila Dhaby, visant à sensibiliser le grand public et notre jeunesse sur la nécessaire conservation de notre écosystème marin, et les conséquences de nos comportements sur cet écosystème et sur la biodiversité marine. La COI a contribué à la réussite de cette manifestation en mettant à la disposition de l'Aventure du Sucre un certain nombre de documents produits par les projets menés par l'organisation en faveur de la biodiversité et de la résilience des zones côtières.

Tenant compte de la réussite du Prix Indianocéanie 2018, un deuxième appel à écritures « *Indianocéanie* » a été lancé le 17 avril à Madagascar, grâce au soutien de l'OIF, du Conseil départemental de la Réunion et de l'agence BlueSky. La COI a reçu 49 manuscrits au 31 juillet. Eu égard au budget très serré de ce prix, les réunions du jury ont été organisées en utilisant les moyens numériques de communication. **Le Prix Indianocéanie 2019 a été remis à la Mauricienne Davina Ittoo à l'Alliance française d'Antananarivo le 17 décembre. L'ouvrage primé, « Misère », est édité en 500 exemplaires, dont 400 sont en vente dans les librairies des États membres.**

Enfin, clôturant ainsi plusieurs années de recherche de financements en matière culturelle, le Secrétariat général a lancé le 15 octobre, grâce au soutien de l'AFD, une étude de pré faisabilité visant à l'élaboration d'un projet régional en faveur des ICC. Les bénéficiaires de cette étude sont les Comores, la France/Réunion, Madagascar, Maurice, les Seychelles et le Mozambique. Cette étude de pré-faisabilité vise à élaborer une cartographie des acteurs et un diagnostic des besoins du secteur des industries culturelles et créatives.

L'objectif l'étude de pré faisabilité est de permettre l'élaboration d'un projet régional visant à dynamiser les ICC en renforçant les capacités des acteurs, les équipements par la conservation et la mise en valeur du patrimoine et la gouvernance ainsi qu'en favorisant l'entrepreneuriat. Après consultation, le contrat a été signé le 2 octobre avec le 3^{ème} Pôle. L'étude a démarré le 15 octobre. Le 3^{ème} Pôle a commencé à se déplacer dans les îles le 4 novembre. Les différentes

missions du bureau d'études s'étaleront jusqu'en février 2020. L'étude de pré faisabilité devrait se terminer en mars-avril 2020. La deuxième étape est la réalisation d'une étude de faisabilité en faveur d'un projet régional de développement des ICC.

Proposition de décision

Le Comité des OPL :

- a) Remercie chaleureusement l'AFD pour son soutien apporté à la COI et au secteur culturel ;**
- b) Recommande au Conseil de soutenir le Secrétariat général dans la mise en œuvre de l'étude de pré faisabilité puis de faisabilité en faveur d'un projet régional de développement des ICC ;**
- c) Recommande au Conseil de soutenir le Secrétariat général dans sa démarche visant à l'implication concrète de tous les États membres -secteurs privé et public- dans l'Iconothèque Historique de l'océan Indien ;**
- d) Recommande au Conseil d'encourager le Secrétariat général à renouveler le projet d'appel à écritures « Indianocéanie » tous les 2 ans, en fonction des financements disponibles.**

Rappel : décision du COPL du 11 septembre 2018 - Culture

Le Comité des OPL recommande au Conseil :

- e) De soutenir les efforts déployés par le Secrétariat général pour la mise en œuvre de la stratégie régionale culturelle ;*
- f) De soutenir le Secrétariat général dans sa démarche visant à l'implication concrète de tous les États membres -secteurs privé et public- dans l'Iconothèque Historique de l'océan Indien ;*
- g) D'encourager le Secrétariat général à mener à bien le projet d'appel à écritures « Indianocéanie » ;*
- h) De solliciter les États-membres pour la prise en charge du déplacement des PFN à l'occasion de la remise du prix « Indianocéanie ».*